



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/17
13 octobre 2017

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingtième réunion
Montréal, 13 – 17 novembre 2017

PLANS D'ACTIVITÉS DES AGENCES BILATÉRALES POUR 2018-2020

Introduction

1. Les agences bilatérales ci-après ont soumis à la 80^e réunion des plans d'activités pour les exercices 2018-2020 : Allemagne, Italie et Japon¹. Bien que la France et l'Espagne n'aient pas officiellement soumis de plan d'activités, le présent document comprend un tableau indiquant la répartition des ressources pour ces deux pays, fondée sur les activités associées aux plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) approuvés en principe et aux PGEH soumis à la 80^e réunion.

2. Les agences bilatérales prévoient d'exécuter des activités dans 20 pays visés à l'article 5, à savoir : Brésil, Chine, Colombie, Égypte, Ghana, Iran (République islamique d'), Kenya, Lesotho, Liberia, Maurice, Mexique, Namibie, Nigéria, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, Seychelles, Tunisie, Viet Nam et Zimbabwe, pour une valeur de 11 002 514 \$US. Un montant additionnel de 8 702 127 \$US devrait être sollicité pour après 2020, comme indiqué au tableau 1².

¹ La coopération bilatérale peut être considérée comme une contribution au Fonds multilatéral d'une valeur pouvant aller jusqu'à 20 % de la contribution annuelle annoncée d'un pays au Fonds. Le Comité exécutif a décidé d'accorder une certaine souplesse quant à l'année d'imputation des projets bilatéraux sous réserve que les agences bilatérales soumettent leurs plans de travail en temps voulu en début d'année, pour examen lors des délibérations sur les plans d'activités à la première réunion de l'année du Comité (décision 25/13a). Il est à noter que d'autres Parties non visées à l'article 5, comme l'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, Israël, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la République tchèque, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Suisse, n'ont pas soumis de plan d'activités au titre de la coopération bilatérale et que la valeur totale des activités bilatérales pourrait augmenter en cas de soumissions de tels plans.

² Toutes les activités prévues pour après 2020 portent sur la phase I de PGEH approuvés pour le Lesotho, le Libéria, Maurice, la Namibie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Seychelles et le Zimbabwe ; la phase II de PGEH pour le Brésil, la Chine, la Colombie, l'Égypte, l'Inde et l'Iran (République islamique d') ; et la phase II et la préparation de projet de PGEH pour le Lesotho, le Libéria et le Zimbabwe.

Tableau 1 : Répartition des ressources dans les plans d'activités des agences bilatérales pour 2018-2020 (\$US)*

	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
Activités requises pour la conformité					
Plans approuvés de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH)	7 746 937	947 665	1 852 616	10 547 218	7 536 712
Préparation du projet de PGEH (PRP) – phase II	0	134 800	0	134 800	0
PGEH – phase II	0	45 985	0	45 985	1 165 415
Sous-total des activités requises pour la conformité	7 746 937	1 128 450	1 852 616	10 728 003	8 702 127
Activités liées aux HFC					
HFC – activités de facilitation	274 511	0	0	274 511	0
Sous-total des activités liées aux HFC	274 511	0	0	274 511	0
Total général	8 021 448	1 128 450	1 852 616	11 002 514	8 702 127

* Y compris les coûts d'appui d'agence.

OBSERVATIONS

3. Le Secrétariat a examiné les plans d'activités de chacune des agences bilatérales, formulé des commentaires sur plusieurs activités proposées et évalué la valeur des activités par rapport aux contributions annuelles annoncées.

France

4. La répartition des ressources dans le plan d'activités de la France pour 2018-2020 est présentée dans le tableau 2. En supposant un niveau de contributions annoncées comparable à celui de la période 2015-2017, le seuil de 20 % des contributions annuelles annoncées de la France pour 2018 correspond à 2 260 651 \$US.

Tableau 2 : Répartition des ressources pour la France (\$US)*

Poste	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
Activités requises pour la conformité					
PGEH approuvés	78 769	0	5 085	83 854	0
PGEH – phase II	0	0	342 051	342 051	1 281 533
Total général	78 769	0	347 136	425 905	1 281 533

* Y compris les coûts d'appui d'agence.

5. Concernant la phase II d'un PGEH soumis à la 80^e réunion (Kenya³), le Secrétariat propose d'augmenter le niveau de financement pour cette activité à 342 051 \$US pour correspondre au financement initialement sollicité pour la période 2018-2020 et 1 281 533 \$US pour l'après 2020.

Allemagne

6. La répartition des ressources dans le plan d'activités de l'Allemagne pour 2018-2020 est présentée dans le tableau 3.

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/41.

Tableau 3 : Répartition des ressources pour l'Allemagne (\$US)*

Poste	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
Activités requises pour la conformité					
PGEH approuvés	6 903 505	857 265	1 762 216	9 522 986	7 536 712
Préparation du projet de PGEH – phase II	0	134 800	0	134 800	0
PGEH – phase II	0	45 985	0	45 985	1 165 415
Sous-total des activités requises pour la conformité	6 903 505	1 038 050	1 762 216	9 703 771	8 702 127
Activités liées aux HFC					
HFC – activités de facilitation	274 511	0	0	274 511	0
Sous-total des activités liées aux HFC	274 511	0	0	274 511	0
Total général	7 178 016	1 038 050	1 762 216	9 978 282	8 702 127

* Y compris les coûts d'appui d'agence.

7. Le plan d'activités de l'Allemagne comprend 17,06 millions \$US pour des phases I et II de PGEH approuvés, dont 9,52 millions \$US pour la période 2018-2020. Le Secrétariat propose les ajustements de coûts suivants pour refléter les montants réels de financement approuvés dans le cadre des accords : augmentation de 3,1 millions \$US pour 2018-2020 et réduction de 3,1 millions \$US après 2020.

8. Le plan d'activités de l'Allemagne comprend 179 511 \$US en 2018 pour les activités de facilitation liées aux HFC dans trois pays (Libéria, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Seychelles). Depuis la soumission de ces requêtes à la 80^e réunion, le Secrétariat a modifié le plan d'activités pour 2018-2020 en conséquence.

9. L'Allemagne a également prévu des activités de facilitation liées aux HFC pour un pays (Maurice), à hauteur de 95 000 \$US. L'une des conditions liées à l'inclusion d'une activité sur les HFC dans un plan d'activités est une lettre d'intention/accord du gouvernement concerné. L'Allemagne n'a pas soumis cette lettre pour Maurice et est convenue de supprimer ce pays de son plan d'activités.

10. Le tableau 4 présente les résultats des ajustements proposés par le Secrétariat pour le plan d'activités de l'Allemagne. Ces ajustements ont été reportés dans le plan d'activités global du Fonds multilatéral pour 2018-2020⁴.

Tableau 4 : Résultats des ajustements apportés au plan d'activités de l'Allemagne (\$US)*

	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
Activités requises pour la conformité					
PGEH approuvés	8 203 505	857 265	3 562 216	12 622 986	4 436 712
Préparation du projet de PGEH – phase II	0	134 800	0	134 800	0
PGEH – phase II	0	45 985	0	45 985	1 165 415
Sous-total des activités requises pour la conformité	8 203 505	1 038 050	3 562 216	12 803 771	5 602 127
Activités liées aux HFC					
HFC – activités de facilitation	0	0	0	0	0
Sous-total des activités liées aux HFC	0	0	0	0	0
Total général	8 203 505	1 038 050	3 562 216	12 803 771	5 602 127

* Y compris les coûts d'appui d'agence.

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/16.

11. Les activités prévues dans le plan d'activités de l'Allemagne pour 2018-2020 présupposent un niveau de contributions annoncées identique à celui du réapprovisionnement pour 2015-2017, soit un montant de 2 886 342 \$US, équivalant à 20 % des contributions annuelles annoncées (8 659 025 \$US) pour la période triennale 2018-2020. Le montant total du plan d'activités de l'Allemagne pour 2018-2020 s'élève à 12 803 771 \$US, soit 4 144 746 \$US de plus que le seuil de 20 % des contributions annoncées pour la période triennale. Les approbations de principe pour 2018-2020 (12 622 986 \$US) dépassent déjà ce seuil de 3 963 961 \$US.

12. Qui plus est, si les soumissions à la 80^e réunion sont approuvées comme prévu, l'Allemagne dépassera l'allocation bilatérale pour 2015-2017 de 10 424 \$US, en supposant que les activités liées aux HFC ayant fait l'objet de requêtes seront financées par des contributions additionnelles. Si l'on tient compte du dépassement enregistré au cours de la période 2015-2017 et des activités prévues dans le plan d'activités 2018-2020 après les ajustements apportés par le Secrétariat, l'Allemagne dépasserait l'allocation bilatérale (fondée sur le réapprovisionnement actuel) de 4 155 170 \$US. L'Allemagne devra soit reporter certaines activités sur des années ultérieures soit demander à d'autres agences bilatérales ou d'exécution de mettre en œuvre des projets de sorte que ses opérations bilatérales ne dépassent pas le seuil de 20 %.

13. Le Comité exécutif pourra donc souhaiter réexaminer le volume des activités du plan d'activités de l'Allemagne pour 2018-2020 à la lumière de l'allocation bilatérale pour cette période triennale. Le gouvernement de l'Allemagne a été informé de ce problème et a répondu qu'il envisagerait de reporter des tranches d'accords pluriannuels approuvés afin de respecter le seuil de 20 % des contributions annoncées.

Italie

14. La répartition des ressources dans le plan d'activités de l'Italie pour 2018-2020 est présentée dans le tableau 5. En supposant un niveau de contributions annoncées comparable à celui de la période 2015-2017, le seuil de 20 % des contributions annuelles annoncées de l'Italie pour 2018 correspond à 1 797 850 \$US.

Tableau 5 : Répartition des ressources pour l'Italie (\$US)*

Poste	2018	2019	2020**	Total (2018-2020)
Activités requises pour la conformité				
PGEH approuvés	632 800	0	0	632 800
Total général	632 800	0	0	632 800

* Y compris les coûts d'appui d'agence.

** Aucune activité après 2020.

15. Concernant la phase II d'un PGEH soumis à la 80^e réunion (Nigéria⁵), le Secrétariat propose d'augmenter le niveau de financement pour cette activité de 264 872 \$US pour correspondre au financement initialement sollicité pour la période 2018-2020 et de 531 423 \$US pour l'après 2020.

Tableau 6 : Résultats des ajustements apportés au plan d'activités de l'Italie (\$US)*

Poste	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
Activités requises pour la conformité					
PGEH approuvés	632 800	0	0	632 800	0
PGEH – phase II	0	264 872	0	264 872	531 423
Total général	632 800	264 872	0	897 672	531 423

* Y compris les coûts d'appui d'agence.

⁵ Ce projet a depuis été retiré.

Japon

16. La répartition des ressources dans le plan d'activités du Japon pour 2018-2020 est présentée au tableau 7. En supposant un niveau de contributions annoncées comparable à celui de la période 2015-2017, le seuil de 20 % des contributions annuelles annoncées du Japon pour 2018 correspond à 4 378 622 \$US.

Tableau 7 : Répartition des ressources pour le Japon (\$US)*

Poste	2018	2019	2020**	Total (2018-2020)
PGEH approuvés	210 632	90 400	90 400	391 432
Total général	210 632	90 400	90 400	391 432

* Y compris les coûts d'appui d'agence.

** Aucune activité après 2020.

17. Le plan d'activités du Japon pour 2018-2020 comprend 391 432 \$US pour la phase II de PGEH. Le Secrétariat propose d'augmenter le niveau de financement pour inclure 185 297 \$US approuvés en principe pour la période 2018-2020 pour le Viet Nam, pour tenir compte de la tranche du PGEH qui n'a pas été soumise à la 80^e réunion.

Tableau 8 : Résultats des ajustements apportés au plan d'activités du Japon (\$US)*

Poste	2018	2019	2020**	Total (2018-2020)
PGEH approuvés	366 097	120 232	90 400	576 729
Total général	366 097	120 232	90 400	576 729

* Y compris les coûts d'appui d'agence.

** Aucune activité après 2020.

Espagne

18. La répartition des ressources dans le plan d'activités de l'Espagne pour 2018-2020 est présentée dans le tableau 9. En supposant un niveau de contributions annoncées comparable à celui de la période 2015-2017, le seuil de 20 % des contributions annuelles annoncées de l'Espagne pour 2018 correspond à 1 201 666 \$US.

Tableau 9 : Répartition des ressources pour l'Espagne (\$US)*

Poste	2018	2019	2020**	Total (2018-2020)
Activités requises pour la conformité				
PGEH approuvés	1 192 731			1 192 731
Total général	1 192 731	0	0	1 192 731

* Y compris les coûts d'appui d'agence.

** Aucune activité après 2020.

Ajustements des plans d'activités des agences bilatérales pour 2018-2020

19. Après avoir apporté les ajustements proposés ci-dessus, la valeur totale des plans d'activités des agences bilatérales pour 2018-2020 s'élève à 15 896 808 \$US, comme indiqué au tableau 10. Ces ajustements ont été reportés dans le plan d'activités global du Fonds multilatéral pour 2018-2020.

Tableau 10 : Répartition des ressources dans les plans d'activités révisés des agences bilatérales pour 2018-2020 (\$US)*

	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
Activités requises pour la conformité					
PGEH approuvés	10 473 902	977 497	3 657 701	15 109 100	4 436 712
Préparation du projet de PGEH – phase II	0	134 800	0	134 800	0
PGEH – phase II		310 857	342 051	652 908	2 978 371
Sous-total des activités requises pour la conformité	10 473 902	1 423 154	3 999 752	15 896 808	7 415 083
Activités liées aux HFC					
HFC – activités de facilitation	0	0	0	0	0
Sous-total des activités liées aux HFC	0	0	0	0	0
Total général	10 473 902	1 423 154	3 999 752	15 896 808	7 415 083

* Y compris les coûts d'appui d'agence.

RECOMMANDATIONS

20. Le Comité exécutif pourrait envisager de :

- a) Prendre note des plans d'activités des agences bilatérales pour 2018-2020, soumis par l'Allemagne, l'Italie et le Japon et contenus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/17 ; et
- b) Réexaminer le plan d'activités de l'Allemagne pour 2018-2020, à la lumière de l'allocation bilatérale pour cette période triennale.